



Problème avec huissier de justice

Par **LUCANA**, le **28/04/2010** à **13:57**

Bonjour,rnrnJe vous expose mon problème. Depuis 2 ans, chaque mois, je règle auprès d'un huissier une certaine somme pour le règlement de deux dossiers. En février 2010, j'ai demandé un état à cet huissier pour connaître les sommes restant dûes au titre de ces deux dossiers. Le 22 février, elle me transmet ces états signés par son étude. Mon compagnon contracte un prêt pour pouvoir payer ces deux prêts. Le 15 mars, l'huissier encaisse le chèque qui solde les deux dossiers. Mais voilà que le 21 avril, elle me fait parvenir un décompte d'un des deux dossiers et me demande de lui régler la somme de 943 €, intérêts qui avaient été stoppés en février 2009 et qui n'ont pas été remis sur le 1er état qu'elle m'a fourni.rnJe voudrais savoir si je suis dans l'obligation de la régler et surtout quel est mon recours. L'oubli vient soit de son étude, soit de l'organisme de crédit, cela n'est pas de mon fait. Moi, j'ai réglé ce que l'on me demandait.rnMerci de vos réponses. J'ai vraiment besoin d'aide.rnCordialement